L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 MARS 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 28 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions du cours, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Bouligny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Grande vente de terrains dans Jefferson City, Est et Ouest Bouligny, provenant de la succession de dame M. E. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

Par G. de Fériet et C. E. Girardey & Co—Grande vente à la Bourse de 30 lots subdivisés en sept cent trente-huit terrains placés dans les rues du Canal, Common, Basin, Dumaine, Bienville, Conti, Toulouse et autres principales rues du Premier et du Deuxième District—Terrains de choix pour bâtir, dans la rue de la Campagne, entre Rochelière et Duquesnis, dans la rue Galvez, entre Bienville et Conti, dans la rue Dumaine, entre Galvez et Johnson. Le tout à des conditions avantageuses et à de longs termes, sans réserve.

Par O. Vileton, 43, rue Tchoupitoulas—Des vins de St-Estèphe.

Par J. P. Boisson, rue Gravier—Des allumettes suédoises.

Aussi, aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier—Savon, fromage, épices, vin rouge, eau-de-vie, whisky, champagne.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan—200 pièces de soieries de qualités supérieures, et 76 colis de marchandises sèches étrangères et américaines. Aussi, 300 lots de marchandises sèches et tissus.

Aussi, au No 16 de la rue de Chartres—Habillements, chaussures et chapeaux.

Par S. Bayer & Co., à leurs salles d'encan—400 caisses de bottes, souliers et brodequins, et 93 malles chapeaux assortis.

Par Montgomery, Bros & Co., à leur salle d'encan—Un assortiment de meubles, tapis, glaces et batterie de cuisine—Et aux écuries de P. Limet, rue Gravier—Superbes chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, &c.

Et sur la Levée, entre les rues Bienville et Douane—Foin.

Par Hoffman & Marks, au No 30 de la rue de Chartres—Habillements, sans réserve.

Par F. Fernandez & Co., dans leur salle d'encan, au No 44 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches étrangères et de pays.

Par A. Feller, au No 46 de la rue de Chartres—Chaussures pour hommes, femmes et enfants; habillements, lingerie et chapeaux.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Kirch, absinthe, canots, huile d'Hendricks, cires, pelles, pioches, clous, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille Levée.

Grande vente de propriétés foncières.—Nos lecteurs ne doivent pas oublier qu'aujourd'hui MM. G. de Fériet & Co., et C. E. Girardey & Co. offriront à l'encan, par ordre de madame de Pontalba, la plus considérable liste de lots vacants qui ait été offerte aux enchères publiques depuis nombre d'années.

Ces lots sont des mieux situés dans le Premier et le Second Districts. Tous sont défrichés et en bon état de culture. La plupart bordent le chemin de fer de la rue du Canal et font face au Nouveau Canal, qui va être incessamment élargi, et qui aura de nouveaux bassins pour répondre aux besoins toujours croissants de cette partie de la ville.

Nous ne voyons pas pourquoi les mêmes causes n'amèneraient pas, à la Nlle-Orléans, les mêmes effets de prospérité et de développement qu'elles ont eus dans les autres grandes villes. La population de la Nlle-Orléans a augmenté de beaucoup, et la valeur des propriétés foncières a marché de même pas. Aussi voit-on les améliorations se multiplier dans toutes les directions.

La distance du quartier central n'est plus un obstacle. Les chemins de fer de ville donnent aux habitants des faubourgs la facilité de s'y transporter à peu de frais et avec rapidité; et c'est justement dans la direction où se trouvent les terrains annoncés ci-dessus que ces moyens de transport sont les plus nombreux.

Aujourd'hui, à l'encan, sur le réseau de ces lignes se trouvent au chemin de fer, se trouvent justement... MM. Fériet et Girardey et rendez-vous de bonne heure à la Bourse de la rue Royale où ils doivent mettre à l'enchère les propriétés de valeur dont il est question dans cet article.

400 caisses bottes, souliers, brodequins, 93 malles de chaussures assorties pour hommes, femmes et enfants.

L'attention particulière est appelée à la vente de 400 caisses de bottes, souliers, brodequins, et 93 malles de chaussures assorties, pour hommes et femmes, qui aura lieu ce matin, à 10 heures, aux salles d'encan de MM. S. Bayer & Co., Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions à la vente.

Grande vente d'habits.—Aujourd'hui, jeudi, 28 du courant, à 10 heures du matin, MM. Hoffman & Marks vendront à leur salle d'encan, rue de Chartres, No 30, sans aucune réserve, 350 lots d'habits de saison, de dernière mode et tout récemment importés. Cette vente appelle l'attention du commerce soit par la quantité et la qualité des articles, soit par les besoins auxquels ces articles répondent, en raison de la proximité de l'été. Voyez plus loin l'annonce.

☞ M. A. FEIBER, encanteur, appelle l'attention des marchands de la campagne et du commerce sur les souliers, les bottes, les habillements et la lingerie qu'il vend AUJOURD'HUI, jeudi 28 mars, à DIX heures du matin, dans sa salle d'encan, au **No 46 de la rue de Chartres.**

☞ MM. VINCENT & CO, encanteurs, vendent des soieries, des tulles, de Gros de Lyon, des marchandises de Saint et de Bolbec—un lot lot d'habillements, chemises et des articles de toilette, AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au **No 16 de la rue de Chartres.**

Grande vente de meubles.—Vendredi prochain, 29 du courant, M. G. de Fériet, encanteur, vendra à l'encoignure des rues Bienville et Royale, une grande quantité de meubles de choix de la manufacture de M. Mallard. Ces meubles sont de facture supérieure, et peuvent se prêter à des acheteurs pour des maisons bien montées. Le public est prié d'assister à cette vente qui offre des avantages d'ailleurs aux personnes qui viennent à avoir chez elles des ouvrages d'ébénisterie solides, commodes et élégants.

Les billets de ville.

Le Conseil des Assistants-Aldermen a, dans sa dernière séance, accepté le bill de légalisation passé par la Législature, et cette acceptation du Conseil donne à ce bill la pleine valeur d'une loi à laquelle il faut que tout le monde se soumette. Le bill de légalisation a été imaginé, comme nous l'avons déjà expliqué, dans le but fort louable de venir en aide au crédit de l'Etat et nous nous garderons bien de blâmer l'intention des promoteurs du bill. Nous savons combien sont liés les intérêts des deux corporations. Ils sont tellement liés que l'on ne comprend guère que l'une puisse prospérer sans l'autre. Toutefois, il faut que la mesure éteigne pour leur bien simultané soit en effet de nature à leur être utile. Si elle nuisait à l'une des parties, l'autre ne tarderait pas à en souffrir; et c'est justement le résultat qu'un malheureux esprit de spéculation voudrait produire. Voyons si la spéculation est dans le vrai.

La ville pour aider l'Etat lui donne $2,500,000 de ses billets en échange de ses bons pour une somme pareille. La circulation des billets de ville, qui était de $3,650,000, se trouvera en conséquence portée à $6,150,000. Ce total a pu effrayer quelques personnes, mais le plus grand mal est l'exploitation de cet effroi par nombre de gens habitués depuis 5 ou 6 ans à vivre d'agiotage. Ces gens sont à la piste de tous les événements qui ont quelque relation avec les finances de l'Etat, de la ville, ou des Etats-Unis, et tâchent d'en tirer parti en semant l'alarme souvent, et quelquefois aussi en propageant un sentiment de sécurité funeste. C'est le Wall street de New York exerçant son influence dans les centres populeux de tous les Etats, opérant de la même manière et faisant, proportion gardée, le même nombre de victimes. Ces spéculateurs devaient nécessairement s'abattre sur la combinaison votée par les Chambres et acceptée par les Conseils de ville, combinaison qui, sous certains rapports, prête matière à la critique, mais à laquelle il est facile de porter remède. Aussi, le commerce a-t-il paru très peu ému des efforts des alarmistes. Les affaires ont marché hier comme la veille, et même elles ont marché plus vite et sous ce rapport l'agiotage aura eu un bon effet.

Nous venons de dire qu'il est facile de remédier à la situation et cela est vrai. Nous ajoutons qu'il est facile d'y remédier sans retirer à l'Etat le secours qui lui est prêté par la ville. Cette circulation des billets municipaux qui s'élèvera à $6,150,000, pourra être réduite, quand on le voudra, à la somme fournie à l'Etat en échange de ses bons, c'est à dire à $2,500,000,—ce qui ferait une diminution de $1,150,000 sur la circulation actuelle,—par la conversion des billets en bons de la cité avec un intérêt raisonnable. La taxe additionnelle qui a été votée par la Législature pourrait servir tout à la fois de fonds d'amortissement pour les billets restants et de fonds de service pour les intérêts des nouveaux bons, ou plutôt avec les revenus énormes que la ville touchera bientôt par l'élévation de l'assessment foncier, elle pourra facilement, sans toucher au fonds de rachat créé par la Législature au moyen de la taxe spéciale sur les propriétés réelles et personnelles, payer les intérêts des bons vendus sous la garantie de la ville, bons ayant tous la même valeur que les bons désignés comme "bons consolidés." Les anciens ne seront pas plus menacés que les nouveaux et ces derniers seront tout aussi fortement consolidés que les autres, étant émis également au nom des quatre districts de la ville.

La dette consolidée serait ainsi accrue de $2,500,000, ou de $3,700,000, ce qui ajouté à l'ancienne dette qui s'élève à $6,422,154 suivant un compte récemment présenté à la Législature, ferait une dette totale de $10,122,154. Il est vrai que nous ne comprenons pas dans ces chiffres les bons de ville pour actions prises dans les chemins de fer et qui sont endossés par les compagnies. Ces bons forment un total de $3,722,000. Mais cette dette finira bien, il faut l'espérer, par produire un revenu, et d'ailleurs elle est hypothéquée sur le capital foncier et industriel des compagnies, et par conséquent ne saurait inquiéter la ville. La véritable dette se compose ainsi donc d'une somme de $10,122,154. Les propriétés par une valeur de $36,000,000 en immeubles dans ...; la valeur des pièces publiques.

Nous devons néanmoins veiller à ce que cette situation n'empire pas, mais tous les hommes de sens reconnaîtront avec nous qu'elle ne donne, en ce moment, aucune raison d'alarme. Les billets de ville sont aujourd'hui aussi bons qu'ils l'étaient il y a un an et beaucoup meilleurs, malgré leur multiplication, que pendant la guerre et à la fin de la guerre, car alors on pouvait douter de l'avenir de la Nlle Orléans.

Aujourd'hui on n'en doute plus. L'Etat peut souffrir encore longtemps de l'insuffisance de la main d'œuvre dans les campagnes, mais la ville, par sa situation exceptionnelle, se soutient d'elle-même et peut attendre des jours meilleurs.

Les explications que nous venons de donner sur la situation financière de notre ville, sont assez claires pour convaincre tout le monde de la possibilité où nous sommes de prêter secours à l'Etat dans les limites votées par la législature et acceptées par les Conseils; il suffit même que cette possibilité soit bien réelle, pour que la conversion d'une partie de la dette en bons ne paraisse pas être d'une nécessité immédiate. Il y a même tout à gagner à ajourner cette conversion, car dans l'intervalle nous ne payerons pas d'intérêt et nous pourrons d'un moment à l'autre obtenir par la vente des bons de l'Etat le retour des billets qui lui auront été fournis.

Si ce premier secours, qui n'est pas un sacrifice, puisqu'il ne nous impose aucun service d'intérêt nouveau, devait se répéter chaque année, ce serait différent. La ville succomberait infailliblement dans cette tâche par trop lourde. Mais il n'en doit pas être ainsi et nous pouvons, pour une fois, être secourables à l'Etat qui a été, plus que nous, atteint par les conséquences désastreuses de la guerre.

Nous pensons, du reste, que ces réflexions ont déjà été faites par la majeure partie des habitants de notre ville, car, comme nous le disons plus haut, les affaires, loin de souffrir de la mesure qui fait le sujet de cet article, y ont puisé au contraire une activité nouvelle. C'est à qui offre de recevoir au pair les billets de ville; c'est à qui vendra le plus en échange de ces billets; c'est à qui en aura le plus. Voilà l'opinion publique à l'égard de cette circulation qu'on tient à déprécier pour des raisons de spéculation sordide. Mais elle résistera, nous en avons la confiance, et le crédit de la ville n'en souffrira en aucune façon.

Ordre Militaire.

DESTITUTIONS ET NOMINATIONS.

Le général Sheridan a lancé hier un ordre par lequel il destitue l'avocat-général Herron, le maire Monroe et le juge Abell de la Première Cour de District. La révocation du maire n'a rien d'inattendu, mais on pensait qu'elle coïnciderait avec celle du gouverneur. Quant à celle de MM. Herron et Abell elle a surpris tout le monde.

Les trois fonctionnaires révoqués sont remplacés par MM. Lynch, Heath et Howe. Le premier est parfaitement connu comme ayant joué un rôle sous le régime Banks; quant aux deux autres, ils nous sont parfaitement inconnus; M. Heath était, dit le Picayune, marchand, rue du Camp. M. Howe est un avocat du Nord, venu ici depuis la guerre.

Voici le texte de l'ordre en question:

Quartier-général du Premier Dist. Militaire,
Nlle-Orléans, le 27 mars 1867.

Ordre général No 5.

Andrew S. Herron, avocat-général de l'Etat de la Louisiane, John T. Monroe, maire de la Nouvelle-Orléans, et Edmund Abell, juge de la Première Cour de District, ville de la Nouvelle-Orléans, sont par le présent, révoqués de leurs emplois respectifs à partir d'aujourd'hui à midi, et les nominations suivantes sont faites pour prendre effet à partir de la même date, savoir:

B. L. Lynch sera avocat-général de l'Etat de la Louisiane, Edward Heath sera maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, et W. W. Howe sera juge de la Première Cour de District, ville de la Nouvelle Orléans.

Chaque personne révoquée remettra tous les livres, papiers, archives, etc, appartenant à son emploi à la personne nommée par le présent ordre et l'autorité de cette dernière sera dûment respectée et mise en vigueur.

Par ordre du major-général P. H. Sheridan.
Geo. L. Hartsuff,
Assistant-adjudant-général.
Officiel: George Lee,
1er lieut. 21e Infanterie des E-U, faisant fonctions d'aide-adjudant-général.

Les Crevasses.

Tout en faisant la part de l'exagération de certains rapports, il faut reconnaître que les nouvelles reçues de différents points sont peu rassurantes, en ce qui concerne les levées du fleuve.

Une nouvelle crevasse vient de se déclarer à la Pointe Coupée. Une dépêche de M. F. L. Claiborne au gouverneur, annonce qu'il s'est formé une grande crevasse dans la Grande Levée, nouvellement construite, et qu'il n'y a pas de chance de la fermer.

M. Dubroca écrit de Bâton-Rouge qu'il ne s'en faut que de quelques pouces que l'eau passe par-dessus la Levée Hall, au dessous de Bâton-Rouge, qu'il y a des infiltrations, et que si la levée n'est pas renforcée, elle sera emportée. Les levées, depuis la levée de paroisse, à Ouest Bâton-Rouge, jusqu'à l'habitation Jno. L. Lobdell sont de deux à trois pieds trop basses. La levée Chinn est en bon ordre.

Le fleuve a monté de sept pouces en 24 heures.

L'ingénieur qui dirige les travaux de la crevasse Roman espère toujours réussir à la fermer. Une petite crevasse s'est déclarée devant l'habitation A. B. Roman à un mille et demi au dessous de l'autre, mais on a pu la fermer immédiatement.

Suivant le rapport de l'ingénieur Porter, la levée, à un quart de mille au dessus de Carrollton, est dans un état critique: la levée au-dessus du camp Parapet réclame une attention immédiate; la levée Sauvé, à 12 milles au-dessus de Carrollton est en très mauvais état sur un espace de 800 pieds. Si des mesures immédiates ne sont prises, une inondation est à craindre pour la Nouvelle Orléans. M. Durald, président du bureau des levées, écrit au Maire pour demander à la ville un prêt de $5000 pour payer les travailleurs qu'il faut envoyer sur les points menacés dans le voisinage de la ville.

Ce bon Mr. Stevens.

Depuis que Mr. Stevens a vu ses propriétés détruites pendant la guerre, il s'est livré à l'étude des droits des belligérants et il a commencé ses recherches dans l'histoire des temps les plus reculés. Il a été tellement séduit par la doctrine antique que les biens et l'existence des vaincus appartenaient aux vainqueurs qui pouvaient en disposer à leur guise, qu'il s'en est tenu là et, il vient fièrement proclamer cette maxime barbare comme le droit des gens au dix-neuvième siècle, dans la république modèle, dans la patrie des Washington et des Franklin. Voici en quels termes il appuie son bill pour la confiscation des propriétés des rebelles.

Peu importe ce que vous pouvez penser de l'efficacité de la loi du 17 juillet 1862. Les lois de la guerre nous autorisent à prendre ces propriétés par notre pouvoir souverain, par une loi qu'il s'agit maintenant de passer. Nous avons un ennemi soumis en notre pouvoir, *nous avons toutes leurs propriétés et leurs existences* à notre disposition. Aucune paix n'a été faite. Il n'a pas encore été proclamé de conditions de paix ou de réconciliation, à moins qu'une proclamation du Président puisse faire la paix ou la guerre. La Constitution lui refuse le pouvoir dans les deux cas. Alors, à moins qu'Andrew Johnson soit roi, les conditions de paix sont encore à proclamer. Parmi ces conditions, comme nous l'avons montré, nous avons le droit d'imposer la confiscation de toutes leurs propriétés—pour "les appauvrir, comme Andrew Johnson nous l'a dit; pour diviser leurs grandes fermes et les vendre à des hommes industrieux." Ceci est le droit strict et ce que veut le sens commun. Maintenant, donc, sans référence à aucune loi précédente, nous avons le droit de saisir les propriétés indiquées dans le bill et dix fois plus. Vous voyez à vos pieds un ennemi vaincu—un ennemi atroce. Dites lui à quelles conditions il peut se lever et partir ou rester loyal. Mais ne l'embrassez pas trop vite. Soyez sûrs qu'il n'a pas de poignard à sa ceinture.................. Je pense que le Congrès doit procéder avec cette conduite calme, exempte de passion et inébranlable qui distingue l'homme d'Etat du démagogue."

Cette dernière phrase terminant cette tirade pleine de haine et de rancune, n'est-elle pas le comble de génie? Cet homme qui s'enapère tellement en parlant qu'il perd la force de contenir son discours, venant parler de calme! Et il appelle les vaincus un ennemi atroce. Nous pouvons bien répondre d'une chose, c'est que si le Sud vainqueur eût été maître du Nord, il eût fait preuve d'une magnanimité dont Mr. Stevens ne peut avoir aucune idée. Le Sud eût respecté non seulement l'existence et les biens des vaincus mais encore leur indépendance comme nation. Il ne se fût pas trouvé dans le Congrès de Richmond une seule voix pour proclamer comme Mr. Stevens la doctrine sauvage du *vae victis!*

Filtre Pelican de coton.—Il n'y a rien de plus nuisible à la santé que l'emploi des ingrédients employés pour clarifier l'eau du Mississippi. L'alun ou les autres substances usitées sont des médicaments qui nuisent à la longue en effet fâcheux sur l'économie animale. Le plus mauvais filtre vaut mieux que ces agents chimiques. Néanmoins, beaucoup de personnes continuaient à y avoir recours parce qu'elles rencontraient dans les différents filtres un usage des inconvénients, dont le principal était la lenteur du filtrage. Mais cette raison n'existe plus depuis qu'on a introduit dans le commerce le nouveau système de filtre pelican. Il réunit toutes les conditions du problème, car il est simple, durable et économique et laisse constamment et avec rapidité de l'eau claire. Le filtre pelican est appelé certainement à devenir un meuble de ménage indispensable. L'eau du Mississippi bien clarifiée est bien préférable à l'eau de citerne pour la consommation, pour la cuisine, les bains et autres usages domestiques; et avec ce filtre on peut en avoir en quantité suffisante sans avoir besoin de cuve. On trouvera ces filtres chez MM. Levi & Navra, rue Poydras No 171 ou rue du Canal No 174.

Pour Belize, Honduras.—Le magnifique steamer des Etats-Unis "Trade Wind", capitaine Arthur Champion, partira jeudi 4 avril, à 8 A. M., de son wharf, poteau 17, Premier District, pour Belize, St Thomas, Guatemala, les îles Ruatan et Utilla. Le "Trade Wind" est un des meilleurs steamers qui aient jamais navigué dans les eaux de l'Amérique Centrale et l'on peut s'y embarquer en toute assurance. Pour fret et passage, s'adresser à M. D. Dowd, agent, rue Poydras, No. 110.

Confiserie des Remparts.—Les habitants des rues Esplanade et Remparts et de la partie de la ville qui avoisine l'intersection de ces deux rues, apprendront avec plaisir qu'ils pourront, sans sortir de leur quartier, trouver à leur portée un établissement de confiserie, digne de rivaliser avec les plus renommés de la rue du Canal. M. Max Nihoul, pâtissier confiseur d'une grande habileté, ouvrira le 31 courant, à l'encoignure des rues du Bayou et des Remparts, dans la nouvelle et élégante bâtisse de M. Brion, La Confiserie des Remparts, et il promet que sous le rapport de la propreté, du bon goût et de la modicité des prix, cet établissement n'aura pas de supérieur. Les familles du voisinage y trouveront des rafraîchissements de tout genre, des crèmes à la glace, des gâteaux, des bonbons de première qualité, et, en outre, les articles de grocerie fine, tels que conserves, liqueurs, &c. L'installation marche rapidement et l'ouverture fera certainement sensation dans le quartier. 28 30

Théâtre de l'Opéra.—La salle sera certainement pleine ce soir pour la première représentation de *La Famille Benoiton.* Les rôles nous ont paru bien distribués et nous espérons avoir à constater un succès qui se prolongera. La seconde représentation de l'œuvre de Sardou, retardée par l'arrivée de la troupe italienne, aura lieu au premier jour.

Samedi, les artistes italiens font leur entrée par le magnifique opéra de Petrella, *Ione.*

Législature de la Louisiane.

Séance du 27 Mars.

Sénat.—M. Palfrey fait, par le substitut, un rapport favorable sur le bill de la Chambre relatif aux contrats à temps, et le bill est adopté et envoyé à la Chambre.

Est adopté finalement le bill de la Chambre pour enlever les obstructions du bayou Tèche.

Le bill de M. Egan pour disposer des terres publiques données par le Congrès en faveur du séminaire d'Etat, bien qu'il soit une académie militaire où on enseigne aussi l'agriculture et les arts mécaniques, selon le vœu du Congrès, est référé au comité sur l'éducation.

Le bill de secours de la Chambre pour Wilde et Gennings qui ont fourni des provisions au peuple nécessiteux de la Louisiane pendant la guerre, suivant un contrat passé avec le gouverneur Allen, lequel contrat devait leur être payé en coton et lequel coton a été saisi par ordre du gouverneur Wells, sans qu'on sache où il a passé, donne lieu à une longue discussion.

M. Kenner parle contre le bill et insiste sur cette considération que l'adoption du bill serait une reconnaissance virtuelle de la validité et de la légalité du gouvernement d'Allen. (On ne s'attendait pas à celle là.)

M. Scruggs et d'autres répondent qu'il s'agit d'une simple dette d'honneur n'ayant aucun rapport avec la politique.

M. Poché désire savoir si la demande est une exploitation de la bonne foi des deux Chambres ou s'il est dû réellement quelque chose aux réclamants, et ce qui, dans ce cas, leur est réellement dû.

M. Gray parle éloquemment en faveur du bill. Le Congrès a passé un bill accordant un million pour alléger les souffrances des pauvres du Sud et certainement il n'aurait rien à objecter à une allocation de $100,000 faite par la législature de la Louisiane dans le même but.

M. Munday dit que le comité avait examiné tous les papiers et regardait la réclamation comme juste, et que si l'auditeur d'Etat en avait refusé le paiement, c'est uniquement parce qu'aucune allocation n'avait été faite pour cela.

La discussion se prolonge et on demande le vote par appel, et après deux épreuves par lesquelles sont repoussées deux motions de M. Kenner, le bill est adopté à sa seconde lecture par 17 contre 8.

Un message de la Chambre annonce qu'elle demande un comité de conférence sur le substitut relatif aux contrats à temps, pour préparer les levées.

Un autre message de la Chambre annonce qu'elle a adopté le bill qui rembourse aux contribuables les intérêts et frais payés sur les taxes de 1861, 62, 63, 64 et 65.

Le Sénat adopte le bill de la Chambre qui alloue $250,000 pour la protection des levées de l'Etat, pourvu qu'une somme de $60,000 soit spécialement réservée pour les levées en dessus et dans le voisinage de la Nlle-Orléans.

M. Kenner, au nom du comité de finance, présente un acte faisant une allocation pour les frais d'emballage et autres frais encourus pour l'envoi d'articles à l'exposition de Paris. Adopté et envoyé à la Chambre.

Le Sénat s'ajourne à 7 heures.

Chambre des représentants.—M. Jones présente une résolution portant que le nom de chaque membre sera appelé par le secrétaire et que chaque membre à ce moment, aura droit à la parole s'il le désire. Adoptée.

M. Hill présente un bill qui donne au gouverneur de l'Etat le pouvoir de nommer un Bureau de Commissaires des Levées.

Sur la demande de M. Thieneman, le bill est référé au comité des travaux publics.

M. Nutt présente le rapport du comité spécial sur la protestation jointe contre les actes du Congrès relatifs au gouvernement de l'Etat. Le rapport est qu'aucune action n'est nécessaire.

M. Bailey présente une résolution jointe pour nommer un comité chargé de faire un rapport sur l'action des commissaires de levée, et pour pourvoir au paiement de leurs comptes.

M. Blackman présente un bill pour rappeler la cinquième section d'un acte pour aviser aux moyens de payer la dette de l'Etat.—Adopté.

Adopté également un bill de M. Borgé pour protéger les voyageurs, leur bagage et la frêt, etc. sur les lignes de chemins de fer.

Sont adoptés: Le bill pour payer des frais d'impression à M. J. O. Nixon et plusieurs autres bills de secours.

La Chambre adopte le Bill du Sénat qui étend jusqu'à 1870 le délai pour payer les taxes arriérées de 1861, 62, 63 et 64, pourvu qu'elles soient payées avant le commencement de 1870.

Le bill pour allouer annuellement $500 à chacun des vétérans de 1814-15, est adopté.

Le bill sur les maîtres et gardiens du port de la Nouvelle-Orléans, et sur les pilotes du Mississippi et de l'Atchafalaya est adopté et envoyé au Sénat. Ce bill a pour but d'obtenir un meilleur service des uns et des autres.

M. Thieneman demande qu'un comité de conférence soit nommé à propos de l'amendement du Sénat sur le bill des écoles publiques libres. Il fait observer que c'est le même bill qui a été rejeté trois fois dans des occasions diverses. Ce bill est calculé pour détruire le système d'école pratiqué à la Nouvelle Orléans, qui est peut-être le meilleur du monde. Il est en outre contraire à l'art. 146 de la constitution, d'après lequel aucune allocation ne peut être faite par l'Etat pour le soutien des écoles particulières. M. Thieneman a parlé avec beaucoup de vigueur et le comité de conférence est nommé. Il en fait partie avec MM. Eustis et McConnell.

La séance est levée pour être reprise à 7 heures du soir.

Séance du soir.—Sénat.—Le bill de la Chambre accordant certains privilèges à la Compagnie du lac, de l'écluse, etc, incorporée dans l'Etat du Texas, et autorisant le creusement d'un canal dans le haut pays de la Rivière Rouge, est adopté.

M. Palfrey discute le bill de la Chambre relatif à divers contrats faits par le bureau des commissaires de levées. Le Sénat donne son concours. Il y est dit que les contracteurs seront payés pour le travail actuellement complété suivant les conditions faites entre eux et le Bureau.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre.—M. Scanlan demande qu'on alloue à chaque ministre qui a officié pendant la session $10 par chaque fois.

Beaucoup de bills sont adoptés mais de peu d'importance, excepté celui de l'extension du délai à 1870 pour le paiement des taxes arriérées. La Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

Quatrième Cour de District.—Nous sommes priés d'annoncer aux membres du Barreau et aux plaideurs que le congé que la Législature vient d'accorder au juge Théard, ne prend effet qu'à dater du 4 juillet prochain, c'est-à-dire pendant les vacances de la Cour.

Nouvelles inventions.—Nous avons examiné hier un nouvel appareil inventé par M. J. B. Eustis, membre de la Chambre des Représentants, et qui nous paraît appelé à remédier à un inconvénient qu'ont pu éprouver tous ceux qui voyagent dans les chemins de fer de la ville. Les voyageurs sont obligés pour communiquer avec le conducteur et en obtenir de la monnaie, d'ouvrir et de fermer constamment la porte du char. Le conducteur en se retournant pour recevoir les billets et rendre la monnaie, cesse de regarder devant lui et il peut en résulter des accidents. L'appareil de M. Eustis consiste en une boîte oscillatoire fixée dans la traverse de la porte et mue par un ressort de façon à présenter son ouverture tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le voyageur qui a besoin de monnaie y dépose son billet et la pousse de façon qu'elle se trouve fermée à l'intérieur de la voiture. Le conducteur averti par un timbre que ce mouvement fait résonner, étend la main derrière lui, prend le billet, prépare la monnaie et remet dans la boîte qui repousse par le ressort son ouverture à l'extérieur. L'appareil est ingénieux et d'une application facile, et nous pensons qu'il sera adopté par toutes les compagnies.

M. Léon J. Frémaux a inventé de son côté un autre appareil pour indiquer aux voyageurs le nom de chaque rue à mesure que le char passe devant. C'est un cadran comme celui d'une horloge, et qui contient le nom des rues du parcours. A chaque encoignure un petit coin de fer fixé à la voie fait mouvoir un ressort placé au fond du char, et le cadran tourne d'un cran, de façon à mettre en vue le nom de la rue. Cet indicateur peut servir sur les chemins de fer à indiquer les stations.

Outrage de soldats nègres.—Lundi soir, Mlle Leberbier, fille d'un de nos honorables citoyens de la paroisse Jefferson, se rendait à pied à un bal donné à Carrollton, quand elle fut saisie par plusieurs soldats nègres qui voulaient l'entraîner au camp de Greenville. Ses cris donnant l'alarme dans le voisinage, plusieurs hommes accoururent et les soldats, se voyant sur le point d'être découverts, prirent la fuite. La jeune fille, ne pouvant en reconnaître un seul, aucun de ces chenapans n'a été arrêté. Ils l'avaient poursuivi par la première presque jusqu'à la porte de son père.

Un nègre tué.—Vers 3 heures et demie, hier matin, George Summers s'est rendu à la station de police du Troisième District, pour y rapporter qu'il avait tué, en tirant sur lui, un homme de couleur qui visitait tous les soirs son jardin et volait ses légumes. L'affaire s'est passée à l'encoignure des rues Mazant et Bons Enfants. Le corps du nègre est encore dans le jardin.

Une enquête a été faite par le coroner et Fanny Jones, (c) et Elmira Labromière, (c) déposent toutes deux qu'elles ont connu le nègre qui a été tué, qu'il n'avait d'autre manière de vivre que de voler: que tous les jardiniers du Troisième District en étaient effrayés, et qu'il allait tous les jours au marché vendre les légumes qu'il volait la nuit. On lui avait dit souvent que s'il ne cessait pas de se livrer à un commerce de ce genre il se périrait, et il avait répondu qu'il s'en moquait. Le verdict a été que l'auteur du meurtre n'était pas coupable, n'ayant rien fait de plus que de défendre son bien.

Vol avec effraction.—Mardi dans la nuit, on est entré dans le troisième étage de la maison No 6, Passage de la Bourse, en cassant la traverse de la porte avec une hache, et on a pris des papiers de valeur et des pièces d'argent dans une malle et une armoire qui ont été forcées. On a volé aussi un lot de hardes. Le voleur a oublié d'emporter son casse tête.

L'affaire du suicide.—On dit que la personne qui s'est suicidée rue Bienville était, selon toute probabilité, Mlle North, de Californie où l'on dit que sa famille réside. L'enquête *post mortem* s'est bornée à l'inspection du corps sans examen chirurgical. Nous publions cette information à la demande du coroner, pour la satisfaction des amis de la défunte.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Baisse sur le coton à New-York.

Steamers armés pour naviguer sur le Missouri.

Nègres arrêtés à Charleston.

Nouvelles d'Europe.

Batiments perdus en mer.

Mobile 27—Vente de coton aujourd'hui 600 balles. Marché plat et en baisse. Middling upland 27 3/4 à 28. Reçu 143 balles.

Washington 27.—Sénat—La déclaration de la banque du Commerce que le Sénateur Thomas, du Maryland, retira de la banque un large montant dont il voulait user dans le but de discréditer les bons fédéraux, est référé au comité judiciaire.

Une résolution jointe destinant $50,000 de fonds du Bureau des affranchis pour acheter et distribuer des semences dans le Sud est adoptée.

Une résolution interdisant une augmentation de prix mais autorisant le greffier de la Chambre à désigner les journaux du Nord pour la publication des lois et traités, a passée.

Le comité judiciaire a fait un rapport sur les témoignages relatifs à l'affaire de la Douane de New York et aucun de ces témoignages n'implique les sénateurs Doolittle et Patterson.—Ajourné.

Chambre—Stevens demande la résurrection du comité choisi sur les chemins de fer du Sud.—Adopté.

La résolution d'ajournement du Sénat amendée de manière à se réunir le premier mercredi en juin et septembre est adoptée par 75 contre 57. Ce vote indique la force des membres de la Chambre qui sont pour la mise en accusation.

Est adoptée une résolution contraire à toutes réclamations étrangères pour les propriétés détruites par l'armée pendant la guerre.

Une protestation contre la formation d'une confédération dans le Canada, est adoptée, ainsi qu'une résolution exprimant de la sympathie pour le peuple d'Irlande.

Un amendement contre les mouvements fénians qui ne peuvent conduire qu'à des effusions de sang inutiles, est rejeté par 102 voix contre 10.

Une résolution déclarant que Amyth, collecteur de New-York, devrait être renvoyé, et adressant des preuves au Président, passe.

La résolution amendant le tarif sur la laine par la suppression des mots: Nos métis avec la soie, est adoptée.

La Chambre s'est alors ajournée à demain, ce qui met à bas les résolutions jointes pour un amendement.

Boston, 27—Arrivé: le steamer Olympus, de Liverpool.

Washington, 27—On dit d'après de bonne autorité que le général Dick Taylor a été pardonné.

Les nominations suivantes ont été confirmées: N. S. Taylor, de Tenn., commissaire des affaires indiennes; James Northen, de Tenn., agent indien de la surintendance du Sud.

New York, 27—Le gouvernement fait vendre de l'or presque quotidiennement.

Londres, 27—Le bill de la réforme a passé à la seconde lecture sans dissidence. Le débat aura lieu le 8 avril et le budget sera discuté le 4.

St. Louis, 27—Le général Sherman a distribué deux pièces d'artillerie et 20 fusils à chaque bateau faisant un service sur le Missouri, au-dessus de Sioux City.

New York, 27—Fonds actifs. Argent à 7. Or 134 1/4. Coton plat et lourd; en baisse d'un demi-cent. Mid. Upl. 30 1/2. Ventes 1800 balles. Sucre bien tenu, à 10 1/2 et 11 3/4. Café inactif; mélasses calmes.

Louisville, 27—Ventes 178 balles de tabac aux pleins prix, de $2 35 à $29 50. Sucre de la Nlle-Orléans 14 1/2.

Chicago, 27—Le tunnel a été inauguré hier, et la première pierre de la nouvelle tour a été posée avec de grandes cérémonies.

Cairo, 27.—Le Westmoreland et le Laurel Hill, tous deux partis de la Nlle-Orléans, l'un pour Cincinnati et l'autre pour Louisville, ont passé ici.

St Louis, 27.—John Finn a été nommé candidat pour la place de maire par la convention démocratique.

La Bourse des Négociants a passé une résolution aujourd'hui pour suspendre le système cental jusqu'à ce qu'il soit adopté en entier par les autres villes.

Vicksburg, 27—Le Ruth est parti à 11 heures du matin pour la Nouvelle-Orléans.

Paris, 27 mars—Bons américains, 84 5/8.

New-York, 27—L'argent était actif et serré à la clôture à 7 p. c. sur garantie de fonds, et à 6 p. c. sur les gouvernements.

Change étranger plus ferme après la clôture en raison de la baisse sur le coton. Billets de banque de première classe, de 109 à 109 1/4.

L'or est tombé à la clôture à 134 1/8 à 134 1/4. Fonds plus fermes au dernier bulletin et aux plus hautes cotes de la journée. Actions de mines fermes mais pas tout à fait aussi actifs.

Charleston, 27—Deux nègres ont été arrêtés comme impliqués dans l'attaque des chars de ville, et ont été condamnés à l'amende. Ils disent qu'ils étaient excités par la boisson. Tout est tranquille aujourd'hui.

Baltimore, 27—Coton ferme. Bas Middling 30 à 31 c.

Cincinnati, 27—Farine ferme et en bonne demande. Marques du commerce $13 50. Bacon inactif. Epaules 9 1/2. Saindoux 12 3/4.

Washington, 27—D'après des états officiels, 37 lignes de chemins de fer seraient en dette avec le gouvernement. La ligne du Cumberland devait, le 1er février, pour matériaux achetés du gouvernement, cinq millions et demi, capital et intérêts.

New York, 27—La barque Achilles, de Liverpool, pour Cardiff, a été abandonnée en mer.

Liverpool, 27, au soir—Le coton était calme à la clôture. Mid. Upl. 13 1/2. Mid. Orléans 13 5/8. Ventes, 10,000 balles.

Londres, 27, au soir—Consolidés 91 1/4. Bons 74 3/4.

Liverpool, 27, au soir—Céréales languissantes toute la journée.

Berlin, 27—Le parlement de l'Allemagne du Nord a accepté une clause constitutionnelle qui s'accorde parfaitement aux plans de Bismark.

Liverpool, 27—Le steamer Pensylvania, parti de New York le 2, a été vu le 19, faisant route.

New York, 27—Le navire Indomptable, expédié de Liverpool pour St Johns, a été abandonné en mer. Le 18, on rapporte que le navire Araminta, de Liverpool, pour Boston, a sombré. La barque Tangent, de New York, pour Venezuela, a été démâtée et autrement avariée.

Fuad Pacha, dans une circulaire, proteste contre la pression des Grandes Puissances sur la Turquie. Il représente la condition actuelle des Chrétiens dans ses domaines comme excellente. Fuad Pacha dit: Le mouvement des Candiotes est partiel et non fondé sur des griefs réels. En conclusion, la circulaire promet d'autres réformes graduelles.

Londres, 27 mars—Des rapports d'Athènes disent qu'il n'y a pas eu de combat à Candie depuis deux mois.

Galway, 27—Le steamer Pensylvania vient d'arriver. Il était à court de charbon et ses hélices était rompues.

Queenstown, 27—Le steamer City of Boston est arrivé aujourd'hui.

Francfort, 27—Bons, 77 3/8.

Washington, 27 mars—Le commissaire du revenu de l'intérieur a décidé que la taxe levée sur le coton planté et récolté dans le pays insurgés sera remboursée. On croit que l'avocat général devant qui le juge Bacon discutait la question, adoptera la décision.

Le comité de finance a rapporté un bill pour les réparations des levées du Mississippi. Renvoyé au comité.

Autres Dépêches.

Louisville, 27 mars—La rivière monte très lentement; onze pieds 5 pouces dans le canal; 3 pieds 6 pouces sur les sols aux chûtes.

J. S. Thomas, le maire actuel, a été choisi comme candidat pour la convention radicale.

Washington, 27—Les dépêches d'hier, de New York, Baltimore, Philadelphie et Boston, annoncent que les steamers de la côte étaient pas arrivés à destination.

Londres, 27 mars, midi—Consolidés 91 1/4; fonds américains 74 1/2.

Liverpool, 27, midi—Mid. Upl. 13 1/8 à 13 1/4. Ventes 7000 balles.

New York, 27—Farine calme, blé lourd, mais en baisse de un cent; porc plus ferme, mess nouveau à $24 30 à $24 25.

Coton calme à 31 cents le Middling Uplands. Chicago 109 5/8; or à 134 3/8.

Passe Sud-Ouest, 27 mars, 10 h. A. M.—Forte pluie, bourrasques et tonnerre. Steamer Pioneer, arrivé en 10 jours de Matamoros, avec marchandises et passagers. Barque italienne chargée de fruits et un brick à l'ancre dans la baie de l'Ouest.

Le capitaine du Pioneer dit avoir obtenu du charbon de l'aviso des Etats-Unis Yucatan, allant de Vera-Cruz à Pensacola. Il dit que Maximilien est dans une mauvaise situation; tout est tranquille à Matamoros. La fameuse canonnière Bravo, l'ancien Chicuaco, dont la détention a été en partie la cause de l'occupation de Matamoros par Sedgwick, est hors de service par la négligence de ses officiers.

Le suffrage universel.—Nous lisons dans un journal de New York:

Dans le Wisconsin, la seconde chambre de la législature a adopté, par 63 voix contre 22, une résolution demandant au peuple de se prononcer sur l'admission du suffrage des femmes. On croit que le Sénat votera dans le même sens, et la question des droits de la femme sera ainsi posée formellement dans l'Etat. Il est naturellement impossible de prévoir dans quel sens le vote populaire devra la résoudre.

Hier, la législature d'Albany (assemblée des délégués), a rejeté, par 73 voix contre 45, la proposition tendant à accorder aux noirs le droit de participer à l'élection des délégués à la prochaine convention constituante de l'Etat.

Angleterre—Lord Derby, écrit-on de Londres, vient étonner le monde par la hardiesse de son bill de réforme. Maintenant qu'il a jeté par-dessus bord ses collègues ultra conservateurs, il se sent tout à fait libre dans ses allures; et il fera au Parlement des propositions qui dépasseront en libéralisme celles que le cabinet Russell a présentées l'année dernière. La nouvelle réforme ne tendra à rien moins, assure-t-on, qu'à l'établissement du suffrage universel, ou peu s'en faut. Lord Derby est convaincu que ce n'est qu'au prix de larges concessions aux exigences de l'opinion qu'il pourra se maintenir au pouvoir. Il sera combattu par les tories purs, mais il compte sur l'appui d'une coalition de conservateurs et de libéraux qui lui prêteront leur concours dans la crainte d'une dissolution de la Chambre des communes.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 27 mars 1867.

Nous n'avons aucun changement important à annoncer. Le mouvement a été restreint dans la plupart des branches.—Il n'y a guère eu de demande de sucre et de mélasse.—Les produits de l'Ouest ont été quelque peu négligés; la farine, l'avoine, le son ont faibli, et il s'est opéré une réaction dans le maïs.—Les ventes de coton ont été excessivement faibles, à cause des mauvaises nouvelles étrangères; elles s'élèvent à peine à 2500 balles, à des prix irréguliers mais moins fermes. A la clôture, le marché tendait à la baisse.

La défiance qu'inspirent les cours de monnaie a éloigné la plupart des acheteurs. L'or a ouvert nominalement à 134 3/4 à 135 contre 134 1/8—taux d'ouverture de New York—et, sans avoir beaucoup varié, a clos ferme au même taux. On n'en a pas vendu au board de midi; au dehors, $10,000 à 134 3/4, $5000 et $8000 à 134 7/8, $3000, $11,000 et $20,000 à 135, $6000 à 135 1/8, $13000 au même taux et $10,000 à 135 1/4.—Dans l'argent, une vente de $1000, en demi piastres américaines, à 129 et une petite somme en piastres mexicaines à 1 de prime pour l'or.

Le change étranger est resté calme. Les offres étaient fort peu nombreuses et la demande pour ainsi dire nominale. Presque tous les principaux courtiers se sont tenus à l'écart. On a vendu, aux banques et aux banquiers, £1,500 en traites-connaissements, à 144 1/4, £2,000 à 144 1/2, £10,000 de 144 3/4 à 145 1/4, £2,500 et £3,000 No 1 à 144 3/4, £6,500 clear de 144 1/2 à 145, £1,000 No 1 à 145 1/4, £1,000 à 145 1/2, £2,000 d'excellente signature à 146, £3,000 et £6,000 de banque à 145 3/4, £2,000 de banque à 145 7/8, et £5,000 au même taux. Dans le change sur France, 40,000 francs, en commercial No 1, à 3.91 1/4, 15,000 à 3.90, 35,000 de banquiers à 3.88 3/4, et 125,000 à 3.87 1/2. Le sterling peut être coté nominalement de 143 1/2 à 144 les traites-connaissements, 145 à 145 1/2 le No 1 à première classe et 146 à 146 1/2 le change de banque; le change sur France, de 3.92 1/2 à 3.91 le commercial No 1 et 3.87 1/2 à 3.85 le change de banque.

Le change américain a montré une tendance à la hausse. La plupart des banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime et l'une d'elles a, au commencement de la journée, répondu à la demande à 3/8. La demande a été assez bonne sur les comptoirs. Il y avait peu de change commercial; les transactions ne comprennent que $25,000 et $60,000, sur New York, à vue, à 3/8 de prime, $10,000 et $70,000 à 5/16, $10,000, $10,000, $12,000, $15,000 et $100,000 à 1/4, $25,000 au pair et $15,000, à dix jours de vue, au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/8 à 3/8 de prime.

Il n'y a pas eu d'animation dans les actions; on n'en pas vendu au Board. Il s'en est vendu au dehors, 21 du chemin de fer des Opelousas à $6 12 1/2 et 15 de la Compagnie de chemin de fer de la ville à $227. Une vente de $2000 en scrips d'assurance de la Compagnie du Sun, pour 1866, s'est faite à 36 1/2 cents à la piastre.

Il ne s'est pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à $80 à 82 1/2 suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 62 1/2 à 64; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; Les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons, à 60 à 62 1/2.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62 1/2 et les billets du Trésor de l'Etat à 91 à 92 cents. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées. Beaucoup de détaillants les reçoivent au pair. Les billets de la ville sont nominalement à 5 à 6 pour cent d'escompte pour les billets des Etats-Unis.

On a vendu, au Board, hier soir: 10 et 25 actions de la Presse à coton de la Levée à $81, 41 du chemin de fer de Carrollton à $82 75, 100 de la banque des Marchands à $27 50, 28 de la banque de la Nlle Orléans à $40, 41 de la banque des Mechanics and Traders à $62 50, 25 de la banque de l'Union à $69 25, 25 de la banque du Canal à $50 75, 5 bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 60 et $1000 en billets du Trésor de l'Etat à 91 1/4 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 27 mars 1867.

Coton—Sous l'influence défavorable produite par la nouvelle d'une réaction à Liverpool, la demande a été modérée, ce matin, à l'ouverture du marché, et, plus tard, cette dépréciation est devenue plus intense encore grâce à l'arrivée de nouveaux avis annonçant un redoublement de faiblesse sur le marché en question. L'effet immédiat produit par ces dernières nouvelles a été de porter nombre de facteurs à couvrir leurs tables—et par cela, à affaiblir l'assortiment à vendre—et, ceux qui avaient découvert leurs échantillons ayant refusé de faire les concessions demandées par les acheteurs, ceux ci n'ont pas voulu opérer, préférant suspendre l'exécution des ordres dont ils sont porteurs jusqu'à l'arrivée de nouvelles plus récentes. Partant, les ventes ont été extrêmement bornées, n'ayant pu embrasser qu'un montant de 2500 balles, prises par onze courtiers, à des prix sans fixité, mais plus faciles, le marché, à la clôture, ayant montré une tendance à la baisse. Nous cotons comme suit; ordinary 27 cts, good ordinary 28, low middling 29 cts et middling 30 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles	102,082
Reçu aujourd'hui	757
précédemment	661515
	662272
	764354
Expédié aujourd'hui	4096
précédemment	558858
	562954
Stock en mains	201400

Les expéditions ont embrassé 1457 balles à destination du Havre, 646 pour Boston et 1993 pour Brême.

Sucre et mélasse—Il n'y a pas eu d'arrivages depuis hier. Il y a, cependant, au débarcadère, quelques approvisionnements de ces deux articles, mais le marché est fort calme et il ne s'y fait, de secondes mains, que de petites ventes de sucre à 12 1/4 à 12 1/2 cts pour le commun et le bon commun, 13 1/8 à 13 1/4 cts pour le good fair et le fully fair et 14 c pour la qualité choisie. La mélasse fermentée de la Louisiane est cotée à 60 à 65 cts le gallon. La mélasse de Cuba vaut 55 à 60 cts le gallon.

Arrivages de l'Ouest—Le bateau à vapeur Cornelia, de St Louis, est le seul steamer qui soit arrivé de l'Ouest ici depuis hier.

Tabac—Le stock de tabac est en ce moment trop faible pour donner une latitude convenable aux fortes opérations, et seulement quelques boucauts de l'article se vendent de temps à autre à des prix pleins.

Léger—Inférior lugs, 3 à 4 1/2, good lugs 4 à 5, inférior à common leaf, 5 à 7 1/2, medium leaf 7 à 10.

Lourd—Fair leaf 10 à 12, fine leaf 12 1/2 à 15, choice leaf 15 à 20.

Fret—Le marché est calme, mais stable et ferme. Les taux sont: 9/16 d par livre de coton sur voiliers pour Liverpool, 1 3/16 et pour le Havre, 1 d par livre de coton sur steamer pour Liverpool, 1/2 ct sur vapeurs pour New York et $5 par boucaut de tabac. Les taux pour le cabotage sont nominaux.

Farine—Nous avons, aujourd'hui, à signaler un marché calme quant à ce qui a regardé les lots forts ou ronds, mais il s'est fait considérablement d'affaires dans de plus petites proportions. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2000 barils dont 300 de commune, à des conditions privées, 100 do à $7 75, 100 de fine à $10, 226 de superfine à $12 12 1/2 cts, 700 barils do, en petits lots, à $12 25, 200 do, en lots, à 12 25, 300 do, sans marque, à $11 62 1/2, 100 de triple extra à $15 75, 50 de triple extra à $16, 50 do à $16 50 et 50 d'extra de choix à $16 75 le baril.

Maïs—Le maïs sain et de bonne qualité est en bonne demande et le marché a été plus ferme aujourd'hui. Les ventes ont embrassé 28917 sacks dont 10,000 de mélangé et 400 de jaune à $1 07 1/2, 2300 de jaune mélangé et 3000 de jaune, de jaune mélangé et de blanc mélangé à $1 09, 300 de blanc mélangé et 5000 de mélangé à $1 10, 4000 de blanc mélangé et 1500 do à $1 12, 100 do de blanc, 800 et 1500 do à $1 15 le boisseau. Il s'en vendu à l'encan 3000 sacs de l'article avarié à 91 c à $1 01 le boisseau.

Avoine—L'avoine est calme et les prix de l'article fléchissent. Aujourd'hui, ventes embrassent 2700 sacs, dont 300 et 1200 à 70 cts, 1200 à 70 cts, 1200 à 70 à 72 cts le boisseau.

Son—Le marché au son est calme, et il ne se fait que de petites ventes de l'article à $1 90 à $1 95 les cent livres.

Foin—L'approvisionnement de foin est actuellement plus rond, mais l'article est moins en demande et ses prix baissent. Il se fait de petites ventes de prime de l'Ouest à $35 le tonneau. Les forts lots sont cotés à $32 et un lot de 1000 balles de prime Ohio s'est vendu à $30 la balle.

Porc—Hier, sans avis préalable, un lot de 100 barils de mess ayant weight s'est vendu à $24 le baril. Le marché a été fort calme aujourd'hui et nous n'avons aucune vente à rapporter. On peut acheter du mess, poids plein à $23 50 le baril et l'article se vend en détail à $24 25 le baril.

Viande verte—Il n'y en a pas eu première main. Les épaules se vendent en détail à 9 1/2 cts, coté 11 cts la livre.

Saindoux—Le marché est calme, mais très ferme à 12 3/4 cts la livre de prime en tierçons et en barillets 13 1/4 cts.

Bacon—Il se fait, en ce moment dans le détail, un commerce animé à 10 1/2 cents la livre d'épaules, 12 3/4 cents pour les côtés ossoux, 13 cts pour les côtés clear ribbed, 13 1/4 cts pour les côtés désossés, 15 à 15 1/2 cts les jambons simples curés au sucre et 16 à 17 cts les jambons canevassés.

Chandelles de star—Il s'est fait des ventes embrassant 350 caisses de chandelles à 16 c pour celles de 12 onces et 17 1/2 pour celles de 13. en ce moment, il s'opère d'actives affaires par placemens à 16 1/2 cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17 1/2 cents pour celles de 13, 19 à 19 1/2 pour celles de 14 et 22 à 23 1/2 pour celles qui portent le poids plein.

Riz—Le marché est presque dépourvu de riz de la Louisiane. L'article est en demande et les prix en sont fermes. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 1/2 à 11 cts, le riz de l'Inde à 10 cts, celui de la Caroline 11 à 11 1/2 cts.

Divers—Les pommes se vendent au débarcadère $7 à $8 le baril, les pommes de terre $4—à $4 25, les oignons $5 50 à $6, les œufs $20 à $22 le baril, les poules $12 la douzaine, les oies $12 à —, les dindes $42.

Beurre—Continue à abonder et à être calme. Le beurre du Nord se vend de 25 à 45 cts, celui de l'Ouest 15 à 30 cts la livre.

Fromage—Abondant et calme à 15 à 17 c pour le fromage de l'Ouest et 15 à 20 c pour celui du Nord.

Farine de maïs—La brute se vend à $3—à—et la farine séchée au four $4 50 à.— le baril.

Bœuf—L'approvisionnement de cet article est fort et la demande bonne à $13 à $14 le baril pour les lots ronds de mess, et en détail de $15 à $16.

Provisions navales—L'esprit de térébenthine est rare et commande 85 à 90 cents le gallon. La résine est calme à $5 à $5 50 le baril de No 1, $5 pour le No 2 et $4 pour le No 3.

Laine—Les envois de laine qui nous parviennent sont en majeure partie destinés à l'exportation directe. La demande est bonne et nous cotons: 12 à 15 cts la livre de laine pleine de glouterons (happe-coquine), 15 à 20 cts pour celle de la Louisiane, native, 35 à 40 cts pour la lavée et 23 à 28 cts pour celle du Texas, selon la qualité.

Sacs en fitre—Cet article est calme et se vend à 26 cts la pièce.

Huile de graine—Un lot de 12 barils de l'article, de choix, s'est vendu à raison de $1 30 le gallon.

Bandes de fer pour l'emballage—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

Sel—En ce moment, le stock de sel nouveau est très faible, l'approvisionnement de vieux est rond. Nous cotons le vieux, par cargaisons à $1 52 1/2 à $1 55, le nouveau $1 74 à $1 77 1/2. Le nouveau se vend par placement à $1 90 à $1 95 pour le fin en entrepôt, et en magasin $2 à $2 05. Le gros en entrepôt $1 85 et en magasin $1 90 à $1 95.

Whisky de l'Ouest—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 35 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

Briques a feu—Les briques anglaises se vendent, en lots, sur la levée à $45 le millier, et celles qui sont livrées en magasin $55. Les briques de l'Ouest sont tenues en magasin à $55.

Café—Le stock de café est faible, mais le marché est calme et les prix moins élevés. La demande est remplie à 24 1/2 à 26 1/2 la livre, en monnaie courante pour le Rio fair à prime et 18 à 19 1/2 en or.

Peaux—Les approvisionnemens de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

Huile de charbon—Les arrivages d'envois de cet article ont lieu plus fréquemment en ce moment. Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en cans 69 à 74 cts.

Toile d'emballage de l'Inde—Nous cotons les lots ronds à 25 cts la yard. Ventes en détail à 26 cts.

Corde d'emballage—Se vend en détail à 11 à 12 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 28 mars 1867.

Arrivé hier—396 bœufs du Texas, 183 veaux et veaux d'un an, 17 vaches à lait.

Vendu—146 bœufs du Texas, 22 bœufs de l'Ouest, 64 veaux et veaux d'un an, 24 cochons et 5 vaches à lait.

A vendre—344 bœufs du Texas, 88 bœufs de l'Ouest, 25 veaux et veaux d'un an, 388 cochons et 85 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— — à — 15
do do 2me qualité, do	— 14 à — 15
Bœufs du Texas, de choix, par tête	55 — à $1 50
do do 2me qualité, par tête	60 — à 55 —
do do 3me qualité, par tête	15 — à 30 —
Cochons de l'Ouest, par liv.	— 9 à — 10
do du pays do	— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	3 00 à 5 00
do du pays, par tête	[illegible]
do de l'Ouest, choix, par tête	6 — à 7 75
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
do de 2e qualité, par tête	[illegible]
Veaux, par tête	8 — à 15 00
veaux d'un an, par tête	10 — à 18 00

SERVICE FUNEBRE,
PAR L'ABBÉ VERENA.

Un Service funèbre sera célébré à l'Eglise du Séminaire Avenue Napoléon, à Jefferson City, SAMEDI PROCHAIN, 30 mars, à 7 heures et demie du matin, en mémoire de feue Mme ERNEST EUDE, née Rose-Aglaé Lainé. Les amis et connaissances de son mari sont respectueusement invités à y assister. 28 mars—3

AUJOURD'HUI, 27 du courant, à une assemblée régulière du Bureau des Courtiers de la Nouvelle-Orléans, le préambule et les résolutions qui suivent ont été présentés et adoptés:

Attendu qu'il règne dans le public une effervescence tout à fait sans fondement quant à la valeur des émissions de la ville de la Nouvelle-Orléans, lesquelles sont connues sous le nom de "billets de ville"—et

Attendu que la prudence, dans l'état actuel des finances de la ville et de l'Etat exige que le crédit de la Nouvelle-Orléans—crédit qui jusqu'à ce jour, n'a pas été mis en doute, qui ne saurait changer subitement et d'où dépend le pain quotidien de milliers de nos citoyens—soit maintenu—

Il est résolu, par le Bureau des Courtiers de la Nlle-Orléans, que ce Bureau soutiendra, par tous les moyens équitables, le crédit des émissions connues sous le nom de "billets de ville" et, à l'effet d'exercer notre influence de la manière la plus efficace,

Il est résolu qu'aucune vente à terme (time sale) des billets de la ville de la Nouvelle-Orléans ne sera permise aux séances de ce Bureau ou au dehors, par les membres de ce Bureau, que cette résolution et cet ordre ne seront pas rappelés, sans avis, par règlement de ce Bureau et pendant le terme complet de trente jours.

Il est de plus résolu qu'étant convaincus que la ville est capable de maintenir son crédit, nous recommandons fortement à tout le monde de le fier à elle et, dans aucun cas, de n'agir de manière à déprécier ses billets en forçant les ventes.

G. DE BUYS,
Secrétaire et Trésorier.
28mars—3f

Bureau du Trésorier.

Hôtel-de-Ville,
Nlle-Orléans, 28 mars 1867.

AVIS est donné à tous les contribuables de cette ville que les comptes de taxes pour 1866 dûs en 1867, seront prêts et perçus à partir du 1er avril prochain.

J. HERNANDEZ,
Trésorier de la ville.
28 mars—10f

Les Billets de la Ville.

EATON & BARSTOW, grocers en gros, No 16 de la Nouvelle-Levée et No 28 de la rue Tchoupitoulas, vendent au pair, pour des billets de ville, tout ce qui se rattache à leur genre de commerce.

EATON & BARSTOW,
Rue de la Nlle-Levée No 16 et rue Tchoupitoulas No 16.
28 mars—3f

Liquidation.

LES soussignés offrent à vendre à livrer et à des conditions avantageuses, les articles suivants, attendus par le W. L. Burroughs, de Bordeaux.

20/4 Cognac 1858, Denis, Henry Monier & Co.
5/4 de 1858, do do

Par l'America, de Bordeaux:

20/4 Cognac 1858 à 1858, Otard, Dupuy & Co.
10/4 United Proprietors, LaRochelle,
des barriques vin rouge, Olivier Durant & Co.
1200 caisses do do do

Par le Jane-Riley, de Glasgow:

10/4 Scotch Whisky, James Stewart & Co.

Par l'Edouard, de Bordeaux:

6/4 et 20/8mes Cognac 1858, 1856 et 1866, Otard, Dupuy & Co.

Par l'Alhambra, de Liverpool:

4 Punchons Old Tom Gin, Bernard & Co.
4 do Malt Whisky, do do
4 do Irish Whisky, Leith.

BRULATOUR & Co,
en liquidation.
28mars—6f

Liquidation.

LES soussignés offrent à vendre à des conditions avantageuses les articles suivants, tous en Douane—

6/2, 16/4 et 19/8mes Eau-de-vie de différents âges des marques J. Hennessy & Co, Otard Dupuy & Co, Pinet Castillon & Co et United Proprietors.

20/4 Sherry et Malère, } Nagne-Richard.
10/4 Porto Burgundy,
420 caisses Vins fins Glorcours, Yquem et autres, J. H. Wustenberg, Bordeaux.
1200 caisses Vin bon ordinaire, Bouvet & Co, J. Olivier Durant & Co.
870 futailles Bière et Porter de Wm. Younger & Co, Edinbourg.
200 caisses Absinthe suisse et Liqueurs assorties.

BRULATOUR & Co,
En liquidation.
28 mars—6f

ON PREND LES

BILLETS DE VILLE au Pair

EN échange de Whisky 1re qualité et à 25 pour 100 au-dessous du cours de la place.

S'adresser chez MANUEL, importateur, 208 rue de Chartres, entre St Philippe et Dumaine. 28 mars—1m

Etablissement de Confiserie.

LE soussigné propose de vendre à des conditions libérales et le bel établissement de confiserie situé au coin des rues du Canal et Bourgogne. Le propriétaire de la maison s'engage à diminuer le loyer, et l'acquéreur de l'établissement aura en outre la jouissance de la terrasse voisine où il peut être disposé un jardin. S'il ne vend pas, il prendra un associé pour exploiter de concert l'établissement. S'adresser à M. Tissot, avocat, coin Douane et Passage de la Bourse.

J. HIMBERT.
28 mars—3f

LÉON GODCHAUX,

Fabricant d'Habillements,

81 & 83....RUE DU CANAL....81 & 83.

SUCCURSALE

213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs

Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins, ordinaires et communs, que je vendrai, pour clore, à des prix aussi bas qu'avant la guerre.

Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.

LÉON GODCHAUX,
Rue du Canal, 81 et 83,
Rue de la Vieille-Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.

L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.

28 mars—1 m

Résidence d'été à louer.

A louer, une RÉSIDENCE d'été complète, avec jardin, verger en plein rapport, maison de bains, wharf, &c, située sur la rivière Tchefuncta, à un mille au-dessus de Madisonville. On peut s'y rendre en trois ou quatre heures par des bateaux à vapeur faisant un service quotidien. Un locataire aurait une voiture et un cheval, si le preneur le désire. S'adresser, pour les conditions, au propriétaire, M. Gelis, bon chantier, ou face Madisonville, ou à Chas Cousens, du Madison House, à Madisonville.

27 mars—13f

LIBRAIRIE DE A. BALU.

Reçu par l'Alhambra:

GRANDES NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Antoniella—par A. de Lamartine;
Le Lit de Mort—par Marie Alexandre Dumas (fils de grand Alexandre Dumas);
Mémoires de la Chevalière d'Eon—par Frédéric Gaillardet;
Les Compagnons de la Truffe—par Ch. Paul de Kock (édition populaire illustrée);
Les derniers grandes comédies de Victorien Sardou;
La Famille Benoiton;
Nos Bons Villageois;
Maison Neuve;
Et beaucoup d'autres romans nouveaux de Ponson du Terrail; Gustave Aimard; Arsène Houssaye; A. Achard; &c. &c.

AUSSI:

Vattel—Le Droit des Gens ou Principes de la loi Naturelle;
Girardet—Les Armes et le Duel;
Mme Tastu—Education Maternelle;
Vapereau—Dictionnaire des Contemporains; dernière édition;
Heiser—Traité de Gymnastique.

OUVRAGES SUR LES SCIENCES & L'INDUSTRIE.

Duplais aîné—Traité de la Fabrication des liqueurs et de la Distillation des alcools; édition nouvelle;
Bedeau—Fabrication des liqueurs sans distillation;
Bessert—Traité de Calcule;
Frederic—Traité de l'exploitation du fer; Do de Métallurgie;
Pelouze et Frémy—Cours de Chimie;
Delaunay—Cours d'Astronomie; Do de Mécanique;
Ganot—Cours de Physique;
Beudant—Traité de Minéralogie et de Géologie;
L. Figuier—Année Scientifique 1866;
Debay—Histoire Naturelle, Hygiène du Mariage;
Eug. Jeanne—Cours d'Arithmétique Commerciale.

OUVRAGES DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Nysten—Dictionnaire de Médecine;
Sédillot—Médecine Opératoire;
Dubois—Leçons sur l'Œil Malade;
Trousseau—Leçons sur les Maladies de l'Oreille;
Fort—Anatomie Descriptive;
Guérin—Eléments de Chirurgie;
Magne—Hygiène de la Vue;
Jahr—Manuel de Médecine Homœopathique.
LE CODEX ou Pharmacopée Française;
Formulaires du Pharmacien de Réveil, Bouchardat, Raspail, &c.
Grand assortiment d'ouvrages des auteurs classiques français, en édition nouvelle, à bon marché, notamment
Voltaire—Œuvres complètes—Mémoires du duc de St Simon;
Pascal, Montaigne; Montesquieu; Bossuet; Fénelon; &c., &c.
Grand nombre de brochures illustrées de Paul Féval, Alex. Dumas, Balzac; Ponson du Terrail; Paul de Kock tels que Demoiselles de Magasin, Grappe de Groseille, &c.
Pièces de Théâtre en nombre.
Une belle vue lithographique de l'Exposition de Paris.

A. BALU,
50 Rue de Chartres.
28mars—3D

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLÉANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt-troisième jour de mars de l'année de Notre Seigneur, mil huit-cent soixante sept, et dans la quatre vingt-onzième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique, pardevant moi, William Joseph Castell, notaire public dans et pour la paroisse d'Orléans dûment commissionné et ayant qualité—en présence des témoins ci-après nommés et soussignés—se sont présentées:

Les parties ci-après nommées et soussignées, qui ont déclaré que, profitant des lois de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation des corporations dans cet Etat, elles se forment, par les présentes en une corporation, dans le but et avec les pouvoirs qui suivent:

ARTICLE I.

Le nom de corporation de la Société sera THE MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.

Le siège des affaires et le domicile légal de cette corporation sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et maintenir un ou plusieurs bateaux à vapeur pour voyager sur le fleuve Mississippi et ses tributaires et faire le transport de fret et de passagers, et en général les pouvoirs et privilèges qui sont par la loi conférés aux corporations telles que celle-ci.

ARTICLE IV.

Le Président de la Société est par les présentes, constitué l'officier auquel les assignations pourront être remises.

ARTICLE V.

Le capital de cette Corporation est fixé à cinq cent mille piastres, représentées par cinq mille actions de cent piast es. Il devra être payé dix pour cent du montant de chaque souscription au moment de la souscription, et le reste sera payé à l'appel et de la manière que le Bureau des Directeurs pourra déterminer, mais aucune demande n'excédera dix pour cent du montant souscrit et que le deuxième ne soit pas fait avant trente jours après la date de l'appel précédent.

ARTICLE VI.

Cette Société commencera ses opérations dès que cinquante mille piastres du capital auront été souscrites et après dix jours d'avis donné par un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans, une élection du Board de Directeurs, composé de neuf actionnaires, aura lieu, au bureau de la Corporation, et les Directeurs seront en fonction pendant un an jusqu'à une autre élection. Chaque action donne droit à un vote à l'élection et les Directeurs choisiront entre eux le Président.

ARTICLE VII.

S'il devenait nécessaire de mettre cette Corporation en liquidation, les Directeurs seront les liquidateurs, lesquels représenteront la Corporation et dont la signature lient la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Les Directeurs procéderont, aussitôt que possible, à leur élection de l'élection, un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire et un Surintendant—nomination que devront confirmer les Directeurs.

ARTICLE IX.

Cette Société sera un sceau de Corporation. Il devra en être fait usage sur les documents et papiers de la Corporation.

ARTICLE X.

Le temps pour lequel cette Corporation est formée se termine de vingt-cinq ans.

ARTICLE XI.

Si un souscripteur refusait ou négligeait de faire promptement ses paiements à chaque échéance, il sera ajouté à la somme due un intérêt de huit pour cent. Si un souscripteur néglige pendant un temps au-delà de trente jours de faire son paiement, les Directeurs auront le droit de faire vendre les actions du souscripteur et de poursuivre le dit souscripteur pour le paiement de la différence, après avoir inséré un avis de cette vente par trente jours dans un ou plusieurs journaux de cette ville. Le produit de ces ventes servira au paiement de la somme due.

ARTICLE XII.

Cette corporation adoptera les règlements qu'elle jugera nécessaires et qui ne seront pas contraires à cet acte.

Les parties à cet acte sont

DAVID DE HAVEN,
DE WITT C. MARTIN,
JOHN BENJAMIN CHANDLER,
FRANCIS BAKER,
THOMAS O. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST, et
LEE CRANDALL.

tous de la ville de la Nlle Orléans.

Ainsi fait et passé, en mon étude, dans la susdite ville de la Nlle Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de Charles F. Lenes et Theodore Renshaw, témoins d'âge légal, domiciliés dans cette ville—lesquels ont signé les présentes avec les parties, après lecture du tout faite.

(Signé) D. DE HAVEN,
D. C. MARTIN,
F. BAKER,
J. BENJ CHANDLER,
THOS O. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
Chas. F. LENES,
THEO. RENSHAW,
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'original inscrit sur mon registre.

En foi de quoi j'accorde les présentes avec ma signature et le sceau de mon étude.

W. J. CASTELL,
Notaire public.

Nlle Orléans, 23 mars 1867. 28 mars—5f

Avis.

LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 220, rue Girod près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin—Prix: $2.50. 21 mars—1m

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL.......................$5,000,000.
R. O. MUSGROVE, agent général.
63.....Carondelet.....63. 13mars—6f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 8 mars 1867.

PERDU OU EGARÉ—Un certificat d'actions (No 1026) émis par la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton, le 9 janvier 1867, en faveur d'Auguste et Wilson pour trente-neuf actions par lequel il a été payé trente sept piastres et demie par action.

Avis est donné au public de ne pas négocier ou recevoir les dites actions en garantie, attendu que le certificat a été annulé sur les livres de la Compagnie.

G. T. BEAUREGARD,
Président.
10 mars—1m 2f p a

Reçu par le steamer "Darien,"

UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, viz:
ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux.
FRANGE de paille avec ambre, cristal, jais et émeraude.
CHAPEAUX paille et crins.
TULLE Do FORMES tulle, dernier genre.
TULLE broché blanc et noir.
CEINTURES brodées jais noirs et couleurs.
Le plus grand assortiment d'AGRAFES pour ceintures, en nacre jais, argentées, dorées et vieil argent.
Boutons de MANCHETTES.
BOUCLES d'oreilles—PEIGNES nouveautés.
BROCHES.
PASSEMENTERIE noire et couleurs.
FRANGE ambre, cristal et émeraude.
GANTS fil d'Ecosse blancs et couleurs.
CRAVATES pour dames.
Une grande consignation de PAPIER A CIGARETTES et ARTICLES pour fumeurs.
Nous attendons prochainement un grand assortiment d'EVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FILET, BLONDES blanches et noires brodées jais, et autres articles.

A vendre en Gros, 107, rue de Chartres.
A. SORRE.

NOTA—Notre maison de PARIS, sise 42, rue de Paradis-Poissonnière, se charge de conduire les achats chez les fabricants, se réservant une faible commission. 2 mars—1m

AVIS.

DES propositions cachetées en duplicata, seront reçues jusqu'au 5 avril 1867, à midi, pour fournir au Département des vivres des Etats Unis:

30,000 livres de PLATS-COTÉS DÉSOSSÉS, en boucauts.
30,000 livres du meilleur RIZ, dans de bons barils neufs.
30,000 livres de SUCRE BRUT égal au No 14 du Dutch Standard.
1,300 gallons de CONCOMBRES EN CORNICHONS, en barillets, de 15 ou 20 gallons, pointe et à cercles de fer.

Tous ces articles devront être de la meilleure qualité, dans d'excellents contenants, et devront être livrés à la Presse "Anchor" de cette ville, dans les 20 jours qui suivront l'acceptation des propositions.

Aucune proposition ne sera reçue de ceux qui n'ont pas rempli les conditions de marchés antérieurs conclus avec le gouvernement.

Les paiements se feront en fonds qui seront en mains, dans le moment, pour être distribués.

Les propositions devront être adressées au soussigné, marquées "Propositions."

A. BECKWITH,
Bvt. Maj. Gen. et C. des Vivres de l'A. des E.-U.
Nlle-Orléans, 27 mars 1867. 27 mars—5 av.

FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NLLE-ORLEANS.

AVIS D'ÉLECTION.

LES locataires des bancs de la susdite Eglise sont par le présent notifiés qu'une élection de deux Marguilliers sera tenue au bureau du secrétaire No 26, Place St-Antoine, le lundi 1er avril prochain, de 8 heures A. M. à 4 heures P. M., conformément au statut de la charte d'incorporation de la dite Eglise St-Louis, approuvé le 17 mars 1856.

ANT. DUBUC,
Secrétaire.
20 mars—25 26 30—av 1

A Louer.

La maison No 295 de la rue des Ursulines, entre les rues Derbigny et Roman à étage, ayant sept chambres dans la maison principale et trois dans le bâtiment de cour. Elle est entièrement neuve. On la livrera à un prix modéré à un bon locataire. S'adresser au bureau de "Price Current" à R. H. Schmidt, ou à M. Robinson, courtier, Commercial Alley, ou au No 28 de la rue St Pierre, près Claiborne. 27mars—1m

CHEMISES POUR HOMMES.

Chemises de chez Charvet,
DE PARIS,
A VENDRE PAR DOUZAINE OU PAR CAISSE.

CHEMISES GARANTIES TOILE DE COURTRAI,
de $50 à $60 la douzaine.

CHEMISES TOILE DE COURTRAI ET PERCALE FINE,
à $40, $45 et $50.

CHEMISES POUR DAMES.

En toile de Courtrai......................$50 la douzaine.
En batiste et garnitures dentelle......60 do
En batiste et Cluny......................70 do
En batiste brodée.......................de $8 à $30 pièce.

Pour clore une consignation.

J. LEVOIS & Co.,
CANAL et BOURBON.
26 mars—6f

Nouveautés de printemps.
GROS ET DETAIL,
A TRÈS BON MARCHÉ.

Jaconas français imprimés, haute nouveauté,
Percales et brillantés do do do
Mousselines et organdies imprimées, haute nouveauté
Indiennes fond blanc, pour enfants,
Nansou Pompadour,
Barèges brodés,
Grenadine rayée et écossée,
Crêpe tamartre,
Barège indien,
Taffetas de l'Inde,
Foulard,
Alpaca, alépine,
Châle bernani,

L'assortiment le plus complet de marchandises blanches

Nansou, percale frappée, coton batiste, mousseline suisse 8/4, percales rayées et à carreaux, toile batiste fil, linge de table, toile à draps, &c., &c.

CHALES dentelle Cambrai,
do Lama,
do Chantilly,
do Grenadine,
1 caisse jolies ombrelles de printemps,
1 do parasols doublés,
100 douzaines beaux bas anglais.
200 rouleaux nattes de choix au prix de New-York.

J. LEVOIS & CO,
Coin Canal et Bourbon.
22mars—6f

Grande Nouveauté de Printemps.
MARCHANDISES SÈCHES
De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix d'encan.

AU MAGASIN BIEN CONNU DE
L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.

Un très joli lot de BAREGE à 25 cts, valant 35.
BATISTE imprimée, extra fine, 1 yarde de large, à 50 cts.
INDIENNE française, fond blanc, 4/4, à 30 cts.
TOILE, fine, double largeur à 30 cts valant 40.
COUTIL à matelas, largeur extra, 4/4, à 35 cts le yard.
COTON à Draps, 10/4 blanc et écru à 65 cts.
1,000 yardes TAPIS imitation 4/4 à 40 cts.
INDIENNE perse, à grande douzaine 4/4, à 37 1/2 cts.
PERCALE française haute nouveauté.
MOUCHOIRS batiste fil, ourlés, $6 la douzaine, valant $9.50.
MOUCHOIRS à Chaînes et pour hommes et dames.
Un lot de POINTES laine à $12 pièce, valant $25.
ROTONDE et MARQUISE laine, noir et blanc.
MANTELETS en soie pour grande toilette et à prix de vente.
TULLE soie à $1 la verge, le prix pour chaque.
Une nouvelle consignation de MARCHANDISES BLANCHES.
NANSOU, JACONAS, MOUSSELINE SUISSE.
MULL MULL—JACONAT—MOUSSELINE—BRILLANTÉ—
de toutes qualités et largeurs—Et un grand nombre d'articles de détail trop longs. 25 mars—3f

Liquidation par Expiration de Contrat.

LA Société sous la raison BRULATOUR & CO étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord.

P. E. Brulatour demeure chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires

P. E. BRULATOUR.
H. NORES.
Nlle Orléans, 25 mars 1867. 25 mars—1mm

20 . . . Rue de Chartres . . . 20

C. JAUBERT & CO.,

Offrent aux Marchands de la ville et de la campagne un magnifique et grand stock de MARCHANDISES SÈCHES étrangères et du pays, assorties à des prix très réduits.

Se composant d'un assortiment général, comme on n'en trouve pas ailleurs.

Leurs prix sont toujours comme par le passé, au-dessous des plus bas cours du marché et absolument aux mêmes prix des encans.

Ils offrent aussi un bel assortiment de CHAPEAUX feutre, français.

P. S.—Les ordres de la campagne sont promptement remplis. 24 mars—3m

Avis aux contribuables du Deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans.

LE bureau du Percepteur de Taxes de l'Etat du Deuxième District, (de la rue du Canal à la rue de l'Esplanade et du fleuve au Lac), est ouvert TOUS LES JOURS de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi pour la perception des taxes de 1867 et des taxes d'Etat de 1866, sur les propriétés foncières, le capital &c.

Ces taxes et licences, sont dues depuis le 1er février dernier, il faut qu'elles soient payées de suite, sinon les délinquants seront exposés aux rigueurs prescrites par la loi.

L. E. LEMARIÉ,
Percepteur des Taxes d'Etat du Deuxième District.
Bureau, bâtisse du coin, en face de la Place Jackson, au coin de la rue St-Pierre.
Nlle-Orléans, 23 mars 1867. 24mars—1m

Avis.

UN grand nombre de personnes étant sous l'impression que mon ancien magasin de cigares "La Créole", rue Royale, 165 m'appartient toujours, je préviens mes amis et le public que ledit magasin ne m'appartient depuis le premier novembre 1865 qu'il fut vendu à M. J. Libano par la personne qui l'avait en gérance, sans toutefois mon consentement. Dans la même époque donc je n'ai eu aucun intérêt dans ledit magasin.

Les deux magasins de cigares qui m'appartiennent sont celui de la rue Commune, No 164, et celui que j'ouvrirai sous peu de jours rue Royale, No 135, au coin de la rue St Pierre.

Nlle Orléans, le 17 mars 1867.
D. BORNIO.
17 mars—1m

MALARCHER & CO.,

IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares, &c.
Rue du Canal No 27 et rue Crossman No 17.
Nouvelle-Orléans, Lne

Farine, Porc, Bacon, Graisse, Beurre, Fromage constamment en magasin, et aux plus bas prix du marché.
☞ Provisions d'habitations et de famille aux plus bas prix. 10 févr

Chapeaux Français.
LEON PIERRE & CIE.,
63.........Rue de Chartres.........63.

ONT reçu 18 caisses chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation. 14mars—1m

BÉNÉDICTINE!

25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FÉCAMP, d'importation récente, à vendre par
OSCAR BERCIER & CO,
21 mars—15f No 60, rue des Magasins.

100 tierçons JAMBONS au sucre,
500 barillets GRAISSE de choix,
100 tierçons do do
30 boucauts PLATS COTÉS désossés,
30 do EPAULES première qualité,
100 barils BŒUF MESS de Dominick,
1000 caisses CHANDELLES de Star,
25 barils HUILE de graisse,
600 caisses AMIDON de Fox,
100 barils WHISKEY rectifié,
LANGUES en saumure PIEDS de cochon, CORDE et FICELLE d'emballage, &c.

A vendre par

OSCAR BERCIER & CO.,
21 mars—6f Rue des Magasins, No 60.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,—No 104 rue du Canal.

Nouvelle Orléans, 13 mars 1867.

AVIS est donné qu'une élection de neuf directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie le premier lundi d'avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

P. FOURCHY,
Secrétaire.
13 mars—15f PP

Chemin de fer de l'Association et de la rue Chippewa.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY.

Bureau, rue du Canal, No 89.

Nlle-Orléans, 27 février 1867.

LES chars de l'Association et de la rue Chippewa iront régulièrement, à partir de cette date, de l'angle des rues Magasins et Canal au Louisiana Avenue.

DAVID McCOARD,
Président.
CHAS. PITTS,
Secrétaire.
1mars—1m—PP

Couturié et Bordelois,
No 39 rue de la Vieille-Levée,

OFFRENT en vente soit en Douane ou droits payés, VIN ROUGE, 3,000 caisses FF et GB;
300 Léoville sites, et 1/2 bttes, [Wm Morton;
100 Valeyrac;
100 Lafitte;

OPORTO, 20/4 pipes, &c;
SHERRY, 10/4
CHAMPAGNE, 700 paniers Impérial, Carte Blanche et [Delorme;
EAUX-DE-VIE, 15/2 pipes Hennessy, 1867 Cognac;
17/4 Laferrier, 1862
16/4 Sam Richards,
16/4 10/4 et 20/8 Castillon 1815, Cognac;
60/4 pipes Happy Jr, Cognac;
60/4 et 20/8 J. A. Rivière, Cognac Rochelle;
40/8 pipes Wm Marton, Cognac Rochelle;

WHISKEY, 5 puncheons S. Ramsey, Scotch;
ABSYNTHE, 150 caisses C. Lecoultre, Suisse.
27 mars—6 f PP

Dr. J. H. WIENDAHL,
Office et Résidence No 381,
RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.
27 mars—1m.

GROCERIE A VENDRE.

EPICERIE A vendre une GROCERIE bien installée et bien achalandée, située sur le chemin de fer Pontchartrain et Chemin de Gentilly. Pour les Champs-Elysées et Vieille-Levée. S'adresser sur les lieux ou au café de cette place. L'acheteur pourra obtenir au bail, en satisfaction. 28 mars—3f

PERDUS.

LES certificats suivants d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, ont été perdus: ... [illegible]

BON MARCHE.

163 CANAL..............163 CANAL.
230 ROYALE......230 ROYALE.

AUX MAGASINS DE MARCHANDISES SECHES
À BON MARCHÉ, DE

DANZIGER!

Ayant reçu un nouveau lot de BAREGES, INDIENNES, LINONS et TOILES, par le Matanzas, de New York, sur consignation.

Je les vendrai LUNDI, 25 mars, aux prix nets de facture de New York.

10 caisses indiennes, au détail, à 17 1/2 cents la yarde.
Cotons fins blancs, 4/4, à 25 cents la yarde.
do do do 7/8, à 15, 18 et 24 cents.
10 caisses toiles d'Irlande, différents numéros et qualités.
5 caisses toile à rideaux, différentes qualités.
2 caisses toile de Paris, par placement 6 yardes et 1/4.
Le tout sera vendu positivement garanti, aux prix de l'or.

Un joli lot de SOIERIES d'été et de SOIERIES foulard en couleur, imprimées à $1 la yarde.

Un choix complet d'étoffes blanches, telles que NANSOUS, MULL, GINGA et STRIPES.

Un joli assortiment de CHALES DENTELLE riches tels que châles Burnous, Rotondes, Lama, Cambrai et véritable Chantilly.

Trois caisses GINGAS FIL, particulièrement recommandé aux acheteurs en gros et un grand nombre de NOUVEAUTÉS DE SAISON qui seront vendues à une simple commission.

THEO. DANZIGER,
Rue du Canal, No 163
ET
Rue Royale, No 230.

Magasin d'Habillements de Mode.

ROBERT PITKIN,

13 & 15...RUE DU CAMP...13 & 15

Habillements de Printemps et d'Eté
En Gros et en Détail.

Je viens de faire l'Ouverture d'un Grand Stock d'Excellents HABILLEMENTS de Printemps et d'Eté. Mes Amis et le Public y trouveront, je n'en doute pas, tout ce dont ils peuvent avoir besoin en fait de

HABILLEMENTS,
LINGERIE
MALLES
VALISES,
SACS DE VOYAGE,
PARAPLUIES, &c.

Mon département de détail contient tous les articles de toilette de Messieurs.

Le département de gros est pourvu de toutes les marchandises nécessaires au commerce, et qui seront vendues aux prix de New York.

N. B.—Les Etoffes à Habes sont faites sur commande, et ne laissent rien à désirer et sont des dernières genres.

Adressez-vous au magasin de

ROBT. PITKIN,
Rue du Camp Nos 13 & 15,
Nlle Orléans.
24 mars—7f PP

Compagnie d'Assurance Germania.
No 135 RUE GRAVIER.

Nouvelle Orléans, 24 mars 1867.

AVIS est donné que l'élection de vingt quatre directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau, lundi 1er avril, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

EMILE MAIER,
Secrétaire.
24 mars—au avril

J. RIVIERE & CO.,
70 & 72 RUE DE LA COMMUNE.
Agents de
MM. BRANDENBURG FRERES—BORDEAUX, et
V. de X. HARMONY CADIZ.

OFFRENT à vendre en quantités au gré des acheteurs ou en Douane ou droits payés

Vin en bouteilles, Brandenburg Frères.

[illegible]

Vins Blancs en Bouteilles.

[illegible]

Vin Rouge en Barriques.

[illegible]

Sherries, Harmony.

[illegible]

Champagne.

50 paniers H & C. en bouteilles
50 do do demi bouteilles

Vins de Porto.

[illegible]

Catawba.

30 barils, très fins.

Eaux-de-vie.

[illegible]

Genièvre de Hollande.

6 pipes "Bell",
6 do Oak-tree (Chêne)

Rhums.

6 poinçons Rhum de la Jamaïque,
6 do do Ste Croix.

Guignolet.

5 barils, qualité supérieure.

Amer de Boker.

150 caisses.

Bouchons.

150 balles Bouchons de toutes grosseurs et qualités.

Whiskey.

A. Keller N. C., T. J. Megibben, Walker, T. Moore et différentes autres marques dont l'énumération serait trop longue.

Bay Rum.

2 poinçons. 1 mars—15 f

BITTERS DE QUINQUINA DU PEROU

Célèbre tonique et altérant amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ à la Nouvelle Orléans d'après à La Faculté ... [illegible] ... QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement ...

Les PROPRIÉTAIRES offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, ... [illegible] ...

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, ... MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERI & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.

Geo. L. KOUNS & Bro., rue de la Commune, No 59, Agents pour la vente en gros.

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 6 mars—1 an

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.

Il fournit constamment de l'eau claire.

L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans alun ou tout autre substance délétère.

Le filtre est simple, durable et économique.

Il remplace les cuves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grosseurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.

Venez les voir et en juger par vous-mêmes.

19 mars—P. P.

Viande salée! Viande salée!

180000 livres épaules vertes salées,
30,000 livres plats-côtes verts salés,
à vendre sur la Levée, au pied de la rue Julia, et en magasin par J. B. VANHORN & CO.,
Nos 66, 68, 70, 72 rue des Magasins coin Poydras.
22 mars—6

Divers. Divers. Divers.

20 boucauts épaules fumées,
60 tierçons jambons passés au sucre,
25 barils bœuf pour famille,
30 do do do
25 do machoires de cochons en saumure,
15 do pieds de cochons épicés,
100 barillets do do do
20 boîtes "Breakfast bacon"
10 tierçons graisse de choix,
250 barillets do do
50 barils whisky Bourbon
50 do do rectifié de l'Ouest,
25 do vinaigre de cidre,
1,200 caisses chandelles "Star" 12, 13, 14, 16 onces,
200 et 1/2 caisses do do 12 onces,
400 caisses savon pour famille,
100 do amidon de Fox,
Farine, riz, sucre, mélasse, café, &c. &c.

A vendre par
J. B. VANHORN & CO.,
Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins encoignure Poydras. 22 mars—6

A LOUER.

TROIS beaux terrains dans l'îlet borné par les rues Conti, Peters ou Front Levee, St Louis et Clay. Ces terrains sont entourés d'une bonne barrière, et mesurent chacun 30 pieds par 120. A chacun il y a deux portes, une sur la rue Peters et l'autre sur la rue Clay. Pour le commerce de bois de chauffage et de charpente, &c, il n'est pas de meilleur emplacement. Ces terrains sont face au "Steamboat Landing."

S'adresser à BERNARD TURPIN,
en face No 95 rue de la Vieille Levée.
28 mars—3f

Dépôt de Portraits, de Whipley, au coin des rues Casquet et Derbigny.

DES portraits ou des miroirs y sont fournis aux familles catholiques à raison d'une piastre par semaine. ... [illegible] ...

S. H. WHELPLEY.

L'ETOILE DU SUD

Magasin de Cigares et Cigarettes de la Havane.

IMPORTATION DIRECTE,

No 155 rue Royale, coin St-Pierre.

On trouvera dans le dit magasin un assortiment des meilleures marques de cigares et cigarettes de la Havane, ainsi qu'un grand choix de tabacs à fumer et à chiquer, pipes, boîtes fantaisie avec cigarettes, &c., &c.

Billets de la Loterie de la Havane, de celle de Madrid et du Kentucky.

D. BORNIO.
24 mars—6

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER.

Ayant appris d'une bonne source que des individus du TEXAS, de la LOUISIANE, de l'ALABAMA et d'autres Etats font aujourd'hui le métier scandaleux de CONTREFAIRE la

CÉLÈBRE MARQUE DE
WHISKY DEXTER,

nous prévenons nos amis que nous avons employé des AGENTS SPÉCIAUX qui sont chargés de protéger notre commerce et empêcher que le PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS.

Celles-ci sont faites de mauvais rhum droit, fortifié avec des HUILES ESSENTIELLES de whisky, prise en assez forte quantité, devient un POISON. Le VERITABLE article est fabriqué comme partie de soin, par des employés qui n'ont d'autre service depuis nombre d'années. Nos amis peuvent être assurés que nous ne négligerons rien pour en conserver la QUALITÉ, la PURETÉ et pour POURSUIVRE les CONTREFACTEURS aussi rigoureusement que la loi nous le permettra. Une réputation qui est le fruit de quarante-cinq ans de travail et d'expérience, sera énergiquement défendue. Une étiquette sera bientôt faite pour nos barriques et quiconque l'imitera s'exposera une DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.
19 oct—dm mar jeud sam PP

CONFISERIE des REMPARTS!

OUVERTURE:
Dimanche 31 courant.

MAX NIHOUL.

Encoignure Remparts et Bayou.
24 mars—26 27 28 31

E. L. E. BONNET,

62, *RUE DE CHARTRES,*
AU PREMIER.

OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un choix d'articles de printemps en

Modes et Nouveautés

à des prix très modérés. 21 mars—1m

Grande Nouveauté de Printemps,

ETOFFES POUR PANTALONS,
Et Vêtements complets,
CHEZ

E. GIRARD & COUTEUX

33, RUE DE CHARTRES
Encoignure Douane.

EN VENTE AUX PLUS BAS PRIX:
CASIMIRS D'ETE,
ETOFFES RABLEES
BATISTES DE LAINE,
DRAPS LÉGERS NOIRS
DRAPS UNIS COUL.
MERINOS 6/4
GRAIN de POUDRE
BOMBAZINES,
ALPACAS
SATINE IMPERIAL,
DUCKS BLANCS
COUTILS ANGLAIS
PIQUES à GILETS,
GINGA PUR FIL.
DRAPS A BILLARD.
DOUBLURE et FOURNITURES.

E. GIRARD & COUTEUX.
1er mars 3m

Aux dames.

ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez F. ROLAND, rue de Chartres, 62. 14 mars

Avis.
LLOYDS FRANÇAIS.

LE soussigné ayant été renommé Visiteur du Bureau Veritas pour la classification des navires ... de ce port, a repris ses affaires. Ceux qui ... de ses services sont priés de lui en faire part par écrit, à son bureau, rue de Chartres, No 38, au premier.

RICHD ROBERTSON.
Nlle Orléans, 1er mars 1867. 2 mars—1m

Boulangerie à vendre.

A VENDRE UNE BOULANGERIE avec sa clientèle. Aussi, des voitures de chevaux et des ... S'adresser sur les lieux ... rue Lafayette ... 26mars—1m

AVIS IMPORTANT!!!

ON peut apprendre radicalement le français, en trois mois, au moyen d'écrire de ... dans le langage de la langue ... Les personnes ... s'adresser au professeur, ... de la rue du Canal de l'Opéra et de la Maison Dorée.

On trouvera également le destructeur de la vermine ... chez le professeur ... Pellegrin, 230 encoignure Canal et ... 13 mars—1m Prof. BAMMAREGLI.

Demande de propriétés.

ON désire acheter PLUSIEURS PROPRIÉTÉS, situées dans le Premier, le Deuxième et le Troisième District. S'adresser à

J. SAUVAGE,
Passage de la Bourse No 11,
entre St Louis et Conti.
2fév—2m

Dernières Courses de Paris.
MODES. MODES. MODES.

Mme SOPHIE MALARME

Rue du Canal, No 240.

OFFRE aux Dames de la Nlle Orléans et des environs un riche assortiment de garnitures fantaisie pour robes, mantelets, manteaux en dentelle, chales, bonnets et articles de modes qu'elle a commandés dernièrement à Paris, avec le plus grand soin.

Les Dames qui s'adresseront chez elle y trouveront à faire d'excellents marchés, car elle est décidée à vendre à 50 pour cent au-dessous de ce qu'on ... n'offre à quelques marchandises qui lui ... sont parvenus dans ces ... pour ...

Mme MALARME continuera d'offrir ses ... avantage pendant deux mois ... 1 mars—1m

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &
... et ...

Agence générale, au Sud-Ouest pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, patentées de ...

THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 8.
Février—PP

Le Dr. CHARLES K. KELLS,
DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, dans le ... l'après la rue du Canal, près des Jésuites. Extraction des dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 dec—6m PP S L

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CARADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE,
136........RUE DU CANAL..........136,
entre Bourgogne et Rampart ... un ... exécuter ... les opérations ... Consultations ... 6 mars PP

PARISIAN HAT STORE,
59.......rue de Chartres.......59

E. G. AUDIBERT

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, son stock de chapeaux et casquettes de printemps, savoir:

Chapeaux de soie adhérent et léger extra léger importés. Chapeaux de feutre ... et de ... Chapeaux Beaux ... Chapeaux de paille d'Italie et ... Chapeaux Brésiliens et Palmier; Chapeaux de Panama et Casquettes ... Cannes, Parapluies, Cravates, &c. &c.

E. G. Audibert profite de cette occasion pour remercier le public de son bienveillant patronage et le prévenir qu'il ... Parisian Hat Store a reçu pour ... un ... de ... de faire leurs achats ... des prix très modérés.

Les meilleurs ouvriers de Paris étant attachés à ce magasin, il importe quel ordre sera rempli à satisfaction. 2 mars—1m

STAR CANDLES

DE

Schæffer,

A l'agence de sa fabrique,
J. AVET,
66, VIEILLE-LEVÉE,
A côté des Bins Stores,
12 mars—1m